

Souvenir de la campagne du Sonderbund en 1847 : par un officier vaudois

Autor(en): **H.v.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 48

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les nouveaux abonnés pour l'année
1898 recevront gratuitement le journal du-
rant le mois de décembre.

Souvenir de la campagne du Sonderbund en 1847

PAR UN OFFICIER VAUDOIS

Notre bataillon fut mis sur pied le 3 octobre et dirigé sur Berchier et les villages environnants. Il reçut un excellent accueil des habitants, qui n'avaient pas eu de troupes à loger depuis une trentaine d'années. Dans la nuit du 9 novembre, la générale se fit entendre; nous partîmes aussitôt pour Yvonand, lieu de rassemblement de notre brigade. L'estafette chargée de porter des ordres à l'un de nos trois bataillons, s'étant égarée, il s'en suivit un retard pour nous mettre en marche, ensorte que nous n'arrivâmes à Estavayer qu'à la tombée de la nuit. Nous cotoyâmes le lac de Neuchâtel. Les hauteurs, à notre droite, étaient occupées par nos flanqueurs pour protéger notre marche. Les villages que nous traversions étaient presque déserts; on n'y voyait que quelques femmes assises tristement devant leurs portes.

Quoique l'entrée de la ville d'Estavayer ait été barricadée, nous entrâmes sans résistance. En défilant dans les rues, on n'apercevait personne; notre arrivée avait jeté la consternation parmi les habitants. Il n'était pas facile de loger et de nourrir toute une brigade arrivant à l'improviste à la tombée de la nuit. Nos soldats se comportèrent convenablement; ils étaient très gais, car pendant un long arrêt à Yvonand, les habitants leur avaient donné largement à boire; aussi chantèrent-ils tout le long de la route.

Une grande concentration de troupes eut lieu le 11 novembre aux environs de Payerne, pour s'acheminer sur Fribourg. Nous partîmes de Payerne de grand matin par un épais brouillard. Des vedettes ouvraient la marche. Je reçus l'ordre de me porter en avant à la tête d'un peloton de grenadiers d'avant-garde. En traversant un bois nous fûmes arrêtés par des abatis d'arbres placés en travers du chemin; un détachement de sapeurs du génie qui nous suivait débâyla la route.

Arrivés sur une hauteur à une heure de distance de Fribourg, sans avoir rencontré un seul soldat fribourgeois, nous établîmes notre bivouac pour la nuit. N'ayant reçu aucune distribution de vivres dans la journée, la troupe chercha à s'en procurer dans les maisons voisines, mais elles furent bientôt épuisées, car en entrant dans l'une d'elles, je ne pus obtenir que quelques pommes. Pendant qu'elles étaient sur le feu, le colonel Fr. Veillon et le capitaine de carabiniers Eytel arrivèrent affamés et demandèrent à souper. Je leur offris de partager le plat de pommes que j'attendais. Le capitaine Eytel accepta volontiers et s'en contenta faute de mieux.

Le 13 novembre, Fribourg fut cerné de tous les côtés. Le but du général Dufour, en con-

centrant une grande masse de troupes autour de la ville, était de la forcer à capituler pour éviter l'effusion du sang. Notre brigade s'en étant rapprochée, stationna assez longtemps en colonne serrée pendant qu'un parlementaire, M. Aug. de Cerjat, lieutenant de chasseurs à cheval, envoyé par le général, était allé demander la reddition de la ville. Profitant de ce moment, j'allai examiner une redoute construite récemment pour la défense de celle-ci. Le colonel Veillon et son adjudant, qui s'étaient avancés dans la même direction, revinrent au galop, et le colonel me cria : « Retirez-vous, le feu va commencer. » Au même instant un boulet tiré de la redoute passa au-dessus de nos têtes; d'autres boulets suivirent et de petits sifflements de balles se firent entendre. La plupart des boulets passant au-dessus de nos têtes allaient se perdre dans un bois, derrière nous, où ils brisaient les arbres, dont on entendait les craquements.

Après ces premiers coups de feu, une section d'artillerie, commandée par le colonel E. Tissot, alors lieutenant d'artillerie, répondit au feu de la redoute. Je vis des obus éclater tout près de nous; plusieurs artilleurs furent gravement atteints. Sans un pli de terrain qui nous protégeait, nous aurions été assez exposés; un soldat de notre bataillon écrivit à ses parents : « Honneur à notre colonel, car pendant que les boulets nous pleuvaient dessus, il nous a abrités derrière un crêt ».

Notre brigade eut une dizaine de morts et une cinquantaine de blessés. La compagnie Eytel éprouva quelques pertes. J'assistai à son appel du soir; le sergent-major, éclairé par une lanterne, fit l'appel de ses hommes et l'on répondait de temps en temps : « blessé, manqué, mort ».

La nuit mit fin au combat et ma compagnie fut placée aux extrêmes avant-postes pour la nuit. Ne pouvant pas avoir du feu, on distribua de l'eau-de-vie à mes soldats pour les réchauffer; il s'en suivit quelques désordres et j'eus de la peine à faire marcher le service convenablement. Des coups de feu se faisaient entendre de temps en temps et notre bataillon croyant à une attaque prit les armes. J'allai avertir notre chef que ces coups provenaient de nos sentinelles qui tiraient sans motif.

Le 14, au matin, notre bataillon dut partir pour Matran. Je rassemblai alors mes divers postes, et ce ne fut pas sans peine; plusieurs de mes hommes, assoupis par leurs libations d'eau-de-vie, avaient de la peine à se mettre sur pied. En traversant un hameau, nous fûmes témoins des premières tristes suites de notre combat. Des chars couverts de paille et contenant des blessés, qui avaient été recueillis dans une grange, étaient prêts à partir pour l'hôpital de Payerne.

Lorsque la nouvelle de la capitulation de Fribourg nous parvint, nous nous mîmes en marche pour entrer en ville, ce qui ne put avoir lieu qu'à la nuit, car des troupes y arrivant de tous les côtés, l'encombrement fut considérable.

Plusieurs versions ont circulé sur l'engagement de la veille; on a dit que les premiers coups de feu étaient partis dans le bois des Daillettes, près de la redoute de Bertigny; qu'une compagnie de chasseurs l'avait fouillée pendant qu'on parlementait et qu'y ayant rencontré des hommes du landsturm, elle avait échangé avec eux des coups de fusil; qu'enfin l'artillerie de la redoute, croyant les hostilités engagées, tira sur nos bataillons.

Une autre version raconte que ce sont les carabiniers placés en avant-garde qui commencèrent les hostilités. Le capitaine Eytel qui les commandait m'assura qu'il n'avait fait tirer sur la redoute qu'après en avoir essayé le feu.

D'un autre côté, le rapport adressé au général Dufour s'exprime en ces termes sur cette affaire :

« Les avant-postes se trouvant trop rapprochés de la route de Bertigny, deux officiers de l'armée fédérale eurent à ce sujet une explication avec le commandant du fort. Ils se retirèrent chacun de son côté. Mais avant que nos officiers fussent hors de portée, ils reçurent une décharge de l'ouvrage : les carabiniers fédéraux ripostèrent, le canon gronda, et l'action se trouva engagée.

Le bataillon Bolens s'avança sous la conduite du commandant de brigade (F. Veillon) et flanqué de la compagnie Eytel qui répondait aux landsturms placés dans un bois sur la gauche. Cette troupe montra beaucoup de bravoure; elle s'avança jusqu'au bord du fossé qu'elle ne put franchir et le bruit qui venait de se répandre que le fort était miné, l'obligea à se retirer et à prendre ses positions. Elle eut sept hommes tués et une cinquantaine de blessés. Cette perte est bien regrettable puisqu'elle était sans nécessité.

On peut accuser nos troupes de trop de témérité, mais du moins on ne peut pas leur reprocher d'avoir violé un armistice dont elles n'avaient aucune connaissance quand l'attaque a commencé. Il y a eu de la fatalité dans cette affaire; il paraît que ce sont des coups de fusil partis d'un bois voisin qui ont fait croire aux défenseurs de la redoute qu'ils étaient tournés, ce qui les a engagés à commencer le feu. C'est du moins ce qui résulte de l'enquête ordonnée par le commandant en chef qui fut péniblement affecté de cette échauffourée.

Une partie des troupes qui avaient envahi Fribourg fut dirigée le 15 novembre sur Lucerne; une autre alla occuper diverses localités du canton. Notre bataillon fut cantonné à Praroman, puis à Ubersdorf et envoyé à Bulle durant le temps des élections au Grand Conseil. Ma compagnie fut envoyée de là au couvent de *La Part-Dieu* où les bons Chartreux, vêtus de longues robes blanches, nous reçurent de leur mieux. De retour, à Bulle nous passâmes huit jours à Gruyères. Une abondante neige couvrait la contrée et ne facilitait guère les manœuvres militaires, aussi je me bornai à faire avec mes soldats quelques promenades pour les occuper. Malgré un froid rigoureux ces promenades avaient leur agrément; la Gruyère était fort belle avec sa parure d'hiver, le brouillard, en se congelant, s'était attaché aux arbres et leur donnait l'apparence d'une riche broderie de dentelles.

Notre dernier cantonnement fut Fribourg; nous avons été bien reçus partout; les Fribour-

geois ont supporté avec patience les lourdes charges qui leur étaient imposées. En présentant mon billet de logement au recteur Corninbœuf, chanoine de l'église de St-Nicolas, il me dit avec un accent de cordialité : « Monsieur, veuillez regarder ma maison comme la vôtre et prendre tous vos repas chez moi; j'ai été aumônier de régiment et j'ai apprécié l'avantage d'être bien traité. »

Quelques-uns de mes soldats étaient logés au couvent des Cordeliers, qui avait pour supérieur le père Girard. J'eus ainsi l'avantage de faire connaissance avec cet aimable et spirituel vieillard, âgé de 82 ans, et dont la conversation offrait un grand charme.

L'ordre de notre licenciement, ardemment désiré, arriva le 5 janvier 1848, et le 7 nous étions de retour dans nos foyers.

H. v. M.

Châcrebleu.

Et Jean-Gabriel Peluchet, dit Châcrebleu, municipal, bouchier de la commune, membre de la commichon d'Inspecchon des jécôles, entra dans l'école des filles.

Jean-Gabriel Peluchet frisait la soixantaine. C'était un vieillard assez vert, teinté de rubis au nez et aux pommettes des joues, avec des formes anguleuses et un dos voûté. Il appartenait à cette époque où l'instruction primaire était en quelque sorte facultative; ayant peu hanté les écoles, il savait, comme M. Jourdain, tout au plus lire et écrire. Je me trompe, il calculait admirablement. Riche et possédant un beau domaine, il avait promptement gravi l'échelle des honneurs communaux que nous avons énumérés. Il tenait, comme on dit, la *palanche* de la commune.

Nous avons essayé d'exprimer par l'écriture le singulier défaut de prononciation de Jean-Gabriel. Dans sa bouche les *s* et les *ti* devenaient régulièrement des *ch* et des *j*.

On l'avait surnommé Châcrebleu à cause de son juron habituel qu'il défigurait encore en le prononçant à sa manière.

À l'entrée de Jean-Gabriel dans la salle, l'institutrice et les jeunes filles se levèrent, celles-ci avec une certaine lenteur qui fut remarquée du municipal, car il dit sur le champ : — Bonjour, mademoiselle, vous devriez j'apprendre à chés j'enfants le respect de l'autorité. Quand un membre de la commichon et churtout un municipal vient dans la schalle, toutes doivent che lever d'un cheul coup.

L'institutrice s'inclina sans répondre.

Puis Jean-Gabriel se promena en long et en large, les mains derrière le dos. Tout à coup, avisant à l'extrémité d'un banc une fillette assez gentille :

— Jeannette, ton père a-t-il mené en bas che moule de foyard qui était devant chez vous ?

— Non, monsieur, pas encore.

— Dis-lui de ne pas le vendre avant de m'avoir reparlé !

Et Jean-Gabriel continua sa promenade.

Les élèves copiaient des modèles d'écriture. Jean-Gabriel jetait de temps en temps un regard plus ou moins amical sur certaines jeunes filles de sa connaissance. Le *plus* était pour les enfants des bons paysans, le *moins* pour les enfants pauvres, qu'il connaissait bien, étant boursier de la commune. Il s'arrêta près de la fille de l'assesseur et prenant son cahier :

— Que chest beau, dit-il, chés majuscules, cha vous j'a un air noble et dichtingué. Cheulement il me cheuble que les jigèdes ne sont pas j'achez dégagés. Mademoiselle, il faut leur faire faire plusieurs pages de jijdés.

L'institutrice se tourna pour cacher son malaise.

Quelques élèves moins prudentes éclatèrent de rire.

— Châcrebleu, s'écria-t-il, il paraît qu'il y a de l'indisciplinè ichi. Pourquoi riez-vous quand on vous parle? Je ferai mon rapport à la commichon.

On passa à la leçon de géographie.

Jean-Gabriel voulut juger par lui-même de la force des élèves :

— Jélie, dit-il, viens jà la carte.

La jeune fille obéit.

— Montre-moi la montagne du Cunay.

Zélie devint rouge et ne souffla mot.

— Tu ne chais donc pas jô est la montagne du Cunay, qui est droit derrière le village et qui appartient au coujin Etienne.

— Mais c'est là carte de l'Afrique, hasarda Zélie, et le Cunay est peut-être sur celle d'Europe.

— Châcrebleu, chest vrai. Allons jà la carte de l'Europe.

Pas plus de Cunay que dans ma main.

Enfin sur la carte de la Suisse, on découvrit certaine sommité, et l'inspecteur y appliqua le doigt.

— Cha, c'est le Cunay, j'en chuis chûr.

Jean-Gabriel était fatigué !

— Mes jenfants, dit-il, j'eschpère que vous ferez des progrès et que vous cherez plus chages une autre fois. Nous chommes tout près de la vijite, et chelles qui feront bien auront dix chentimes de plus que les jautres.

Bonjour, mademoiselle, et châcrebleu, travaillez, mes jenfants.

Et il sortit majestueusement. Toutes les jeunes filles se levèrent sans la moindre hésitation. Après l'avoir constaté, Châcrebleu ferma la porte et alla boire chopine.

Les poires.

Un soir, au coin de l'âtre, attendant le repas, A sa vieille Fançon, disait le gros Lucas : — Oh ! si notre Jean-Pierre obtenait cette place ! Si je voyais mon fils, au château, garde-chasse ! Femme, c'est l'intendant qui donnera l'emploi, Et... ces poires, chez lui... feraient plaisir, je crois. Demain, qu'à ton lever, ta corbeille soit prête ; Demander la main pleine est la manière honnête. Tu diras (si nos vœux pouvaient être accomplis) Qué nous aurons bientôt du chasselas exquis. — Je comprends, répondit la vieille ménagère. Le couple en était là, lorsque dans la chaumière, Arrive l'intendant l'air joyeux et pressé : — Vivat ! j'ai si bien fait que Jean-Pierre est placé, Jean-Pierre est garde-chasse ! et nos gens de lui dire Des grand merci, Dieu sait ! L'autre enfin se retire. — Brave homme, bon enfant ! dit le vieillard touché : « Femme, portons, demain, ces poires au marché ! » J. PORCHAT.

Epiteaux, lo chauffe.

Lo tsemin dè fai que va ora du Lozena tant-que pè lo fin fond dâo Valai n'allavè d'a premi què tantqu'à Velanâova et cliâo d'Aglio, dè Bex et d'amont per là, que n'aviont min dè trein, étiont bo et bin d'obedzi dè preindrè la pousta àobin d'allà à pi.

Quand don la Compagni O. S. (l'Osse, coumeint on l'ài desâi) eut fè posâ lè railès dè cè premi tsemin dè fai, quand l'uront lèvà la frèta à totès lè garès et que tot fut prêt po einmodâ lo premi trein, n'ètâi pas question, lào failai onco on moué dè dzeins po fèrè allâ tot cè commercè.

Lâo failai dâi cheffes po lè garès, dâi gaillâ po baillî lè beliets, po portâ lè marchandi, dâi gardès dè baragnès po gravâ ài dzeins dè passâ quand lè treins arrevâvnt, pu l'âo z'ein failai po pertousi lè cartès dein lè vuagons et, l'essentiet, s'agessâi dè trovâ dâi gaillâ po fèrè allâ lè machines et dâi chauffe po mètrè lo tserbon et attusi.

Coumeint vo peinsâ, d'a premi, cein n'ètâi pas onco tant ézi dè recrutâ tot cè mondo, assebin la Compagni a età d'obedzi d'einrôlâ on pou ti cliâo que sè presèntâvnt.

On étâi pas tant défecilo : po lè cheffes dè garès, poru que satsant fèrè on pou lào nom et breinlà la sennalle quand lè treins dévassant modâ, l'est tot cein qu'ein failai ; et po cliâo qu'allâvnt su lè machines, poru que satsant maniè on pou lo commercè, l'ètâi bon, mâ failai que potséyât âo tot fin totès cliâo picès et que tot cein reluisè coumeint on meriâo.

On certain Epiteaux, dè pè Maracon, s'ètâi eingadzi po chauffe et fasâi adrà bin son serviço, mâ lo gaillâ ne sè tsaillessâ pas dè potsi, l'avâi adè la flème quand s'agessâi dè maniè la patta, assebin sa machine étâi adè coffa.

On dzo que son trein étâi arrètâ à Cully, lo cheffè dè gare l'ài fè :

— Dis-vâi Epiteaux, t'è faut potsi ta machine on pou, mi què cein, se te n'as pas einvia que la Compagni tè balliâi ton condzi. Vouâte-vâi : la tsemena est tot'eimpacotaie, lè biellès et lè pistons sont tot rodzes, tant sont rouillès, lo subliet est plien de vert-dè-gris, te vas vâirè, t'è su d'avâi on rappoo ion dè stâo quatro matins !

— Cein ne vâo rein derè, l'ài fe Epiteaux, lè tsévaux que ne sont pas étrelhi traçont asse rudo que cliâo que le sont !

C. T.

La dernière farce de Vagnol.

Chaque année, en septembre, je vais passer quelques jours à Villeroche-sur-Isère... Autrefois, ma première question, en me retrouvant dans ma ville natale, au milieu de mes amis, était toujours celle-ci : « Que devient Vagnol !... Conte-moi ses nouveaux exploits ».

Or, l'année dernière, le soir même de mon arrivée, je rencontrais, assis sur la terrasse du *Café des Dauphins*, mon camarade Lucien Frandon. Après une chaude poignée de mains et les compliments d'usage, je jetai un regard dans la salle, d'aspect reposant et tranquille, avec ses dorures ternies et ses peintures murales presque effacées par la fumée des innombrables pipes culottées par les bons bourgeois de Villeroche, durant les longues soirées d'hiver.

— Qui cherches-tu ? me demanda enfin Lucien, en face de qui je m'étais assis.

— Vagnol, parbleu !

— Hélas ! tu ne le reverras plus ici.

— On l'a donc expulsé ?

— Non. Il « s'est expulsé » tout seul... Il est mort.

— Mort !... Quel malheur !...

— Dis plutôt : quelle délivrance ! Je connais des gens qu'une fausse honte a seule empêchés d'illuminer le soir de ses funérailles.

Tandis que Lucien achevait sa phrase, la figure pâle et anguleuse du défunt m'apparaissait, avec ses petits yeux dissimulés sous les lunettes, ses lèvres minces, ses courts favoris grisonnants.

En dépit de son physique et de sa tenue soignée et cossue qui n'auraient jamais laissé soupçonner une telle tendresse, Paulin Vagnol était un terrible fumiste. Il n'a manqué à sa gloire qu'un plus vaste théâtre pour éclipser celle de tous les Lemice-Terrieux de ce siècle.

Il était né fumiste, comme d'autres naissent musiciens ou poètes. Il avait la farce dans le sang, dans les moelles. Désolé de cette vocation dont l'origine atavique lui échappait complètement, son père, honnête négociant, l'avait pourvu, jadis, dans l'espoir de l'assagir, d'une étude d'avoué. Mais, au bout de quelques années, comme l'incorrigible Paulin consacrait la plus grande partie de son temps à mystifier ses collègues et les membres du tribunal, le président l'avait fait appeler, un beau jour, dans son cabinet, et, de sa voix grassoyante, lui avait dit :

— « Maître Vagnol, je regrette d'être obligé de vous donner un tel conseil, mais, croyez-moi, dans l'intérêt de votre propre sécurité, cédez votre charge. Vos confrères sont exaspérés et pourraient se porter, un jour ou l'autre, à de fâcheuses extrémités sur votre personne. Je ne veux pas que votre sang rougisse les dalles du prétoire. Cherchez, au plus vite, un successeur. La magistrature tout entière vous demande, par ma bouche, ce sacrifice ».

Vagnol s'inclina, et, comme son père était mort, qu'il était désormais maître de ses actions et ré-